



COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021 A 18H30

Hôtel de Ville

Étaient présents :

M. Laurent JACQUES, Maire,
Mme Nathalie VASSEUR, M. Philippe VERMEERSCH, Mme Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON, M. Jean-Jacques LOUVEL, Mme Christine LAVACRY, Mme Mélanie DELGOVE, M. Rachid CHELBI, Adjoint, M. Jean VENEL, Mme Chantal MOREL, MM. Jean-Luc VINCENT, Jean-François CORDESSE, Christophe DUCHAUSSOY, Mme Audrey LAVACRY, Conseillers délégués,
Mmes Anne-Marie TRÉPÉ, Martine GRUY, Sylvie HÉLOIR, M. Jean-Pierre BOIMARE, Mme Véronique FLANDRE, MM. Harold DUBUISSON, Richard DENOUN, Mme Sylvie DELÉPINE, M. Cédric MOMPACH, Conseillers municipaux.

Absents excusés donnant procuration :

M. Philippe POUSSIER qui a donné procuration à Mme Chantal MOREL ;
Mme Liseline DAILLY-LAVOINE qui a donné procuration à M. Laurent JACQUES ;
M. Sébastien PLANCHE qui a donné procuration à Mme Nathalie VASSEUR.

Était absente :

Mme Florence CAILLEUX.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Harold DUBUISSON a été nommé Secrétaire de Séance et Mme Christine RUELLOUX comme auxiliaire de séance.

I] DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 JUIN 2020

Acté

II] ARRÊTÉS MUNICIPAUX PRIS PAR LE MAIRE

Acté

III] DÉLIBÉRATIONS

1. COMMANDE PUBLIQUE

1.1 MARCHÉS PUBLICS

TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA RD940 – ROUTE DE DIEPPE – SECTION BOULEVARD DU CALVAIRE – RUE PAUL PARAY

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{re} adjointe, à signer toutes les pièces relatives à la passation des marchés de travaux avec les entreprises ci-dessous énoncées.

N°LOT	DÉSIGNATION	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT DU MARCHÉ HT
1	VRD	EBTP	1 552 208, 45€
2	Eaux pluviales	EBTP- Barriquand	337 753,67€

3	Enfouissement des réseaux	CEGELEC	609 962,80€
4	Eclairage public	SFEE	151 250,00€

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	23	
	Procurations	3	
	Votants	26	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	26
		Contre :	0
Abstention :		0	

RÉHABILITATION ET EXTENSION DU GYMNASÉ CÉLÉRIER – SIGNATURE DES MARCHÉS PUBLICS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{re} adjointe, à signer toutes les pièces relatives à la passation des marchés de travaux avec les entreprises ci-dessous énoncées.**

N° LOT	DÉSIGNATION	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT DU MARCHÉ HT
1	Déconstruction totale de bâtiment	SA VTP	10 530,00€
2	Gros œuvre	PINOLI SAS	374 046,45€
3	Charpente bois	POIXBLANC CHARPENTE	207 952,96€
4	Couverture – Bardage	SAS ISOTOIT	397 453,18€
5	Étanchéité	NORMETANCH SARL	80 109,63€
6	Menuiseries extérieures aluminium – Métallerie	MONGRENIER	55 517,00€
7	Menuiseries intérieures – Plâtrerie – plafonds suspendus	APPOINT-COM	117 924,50€
8	Plomberie – Chauffage – Ventilation	SARL FOLLIN FRÈRES	207 478,89€
9	Électricité	SFEE	74 649,00€
10	Peinture	ZINE RENOV	58 704,41€
11	Carrelages – Faïences	CERAMIC'STYLE	15 980,85€
12	Revêtements de sols sportifs	SARL TITECA	57 599,26€
13	Matériels sportifs	SATD	22 860,39€
14	VRD	EBTP	39 511,89€

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	23	
	Procurations	3	
	Votants	26	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	26
		Contre :	0
Abstention :		0	

1.2 DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

DSP CASINO – AVENANT N°2 À LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant légal à signer l'avenant n°2 à la convention d'occupation du domaine public concernant le Casino du Tréport.**

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	23	
	Procurations	3	
	Votants	26	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	26
		Contre :	0
Abstention :		0	

4. FONCTION PUBLIQUE

4.1 PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA FPT

LISTE DES EMPLOIS ET CONDITIONS D'OCCUPATION DES LOGEMENTS DE FONCTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **MODIFIE à compter du 4 octobre 2021**, la liste des emplois bénéficiaires d'un logement de fonction dans la Ville du TRÉPORT comme suit :

Concession de logement pour nécessité absolue de service :

Emplois	Obligations liées à l'octroi du logement
<i>Agents techniques (2) chargés de l'entretien et de la surveillance du camping municipal « Les Boucaniers »</i>	<i>Pour des raisons de sécurité liées à la forte fréquentation du site tout au long de l'année</i>

- **AUTORISE M. le Maire** ou son représentant, à signer tout acte utile à l'exécution de cette décision ;
- **PREND ACTE** que la délibération n° 2017/069 du 5 juillet 2017 est abrogée.

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	23	
	Procurations	3	
	Votants	26	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	26
		Contre :	0
Abstention :		0	

7. FINANCES LOCALES

7.1 DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

BUDGET VILLE – DÉCISION MODIFICATIVE N°3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 du budget - Ville du Tréport.

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
739223 01 FIS	- 12 145,00 €	FPIC	74834 01 FIS	- 2 285,00 €	Compensation TFB
023 01 AG	- 76 774,00 €	Virement à SI	74834 01 FIS	1 563,00 €	Compensation TFNB
615231 822 V	85 137,00 €	Entretien de voirie	73223 01 FIS	- 3 060,00 €	FPIC
	- 3 782,00 €			- 3 782,00 €	

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
2158-822-P421	242,00 €	complément sinistre borne sumo	1328-421-P357	118 000,00 €	subvention CAF - transplantation ALSH Brossolette
2188-822-P327	4 738,00 €	pose bardage + peinture sur containers esplanade	021 01 AG	- 76 774,00 €	Virement de la SF
2188-020-P373	7 644,00 €	porte sectionnelle CTM			
2188-311-P374	- 3 178,34 €	école musique instruments			
2188-311-P354	3 178,34 €	école musique stores			
2182-020-P309	- 720,00 €	fourgon benne			
21571-020-P309	3 802,00 €	camion avec bras hydraulique			
2184-421-P357	25 000,00 €	meublier ALSH Brossolette			
2183-020-P350	520,00 €	appareil photo service communication			
	41 226,00 €			41 226,00 €	

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	23	
	Procurations	3	
	Votants	26	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	26
		Contre :	0
Abstention :		0	

7.10 DIVERS

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DU TRÉPORT – CONSTAT DE CRÉANCES ÉTEINTES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **CONSTATE la créance irrécouvrable d'un montant de 113,33 €** sur le budget principal de la Ville du Tréport ;
- **PREND ACTE que cette somme fera l'objet d'un mandat émis au compte 6542** (créances éteintes).

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	23	
	Procurations	3	
	Votants	26	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	26
		Contre :	0
Abstention :		0	

CULTURE – ACHAT DE LIVRES « P’TIT JEAN, GOSSE DES CORDIERS »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- **AUTORISE M. le Maire, ou son représentant à procéder à l’acquisition de 200 ouvrages au prix de 12,75 euros, pour un montant total de 2 550 euros ;**
- **PREND ACTE** que les crédits nécessaires sont disponibles au budget principal de la commune ;
- **AUTORISE M. le Maire, ou son représentant, à mandater la somme de 2 550 euros au bénéfice de M. BONZY Pierre.**

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	23	
	Procurations	3	
	Votants	26	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	26
		Contre :	0
Abstention :		0	

CULTURE – DÉPÔT-VENTE DE LIVRES « CHRONIQUE DE GUERRE 1870-1871 »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- **FIXE** le prix reversé à la commune pour chaque exemplaire vendu par les partenaires à **11,90 euros ;**
- **PREND ACTE** que les partenariats conclus avec les libraires locaux font l’objet d’une convention signée entre la commune et eux.
- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.**

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	23	
	Procurations	3	
	Votants	26	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	26
		Contre :	0
Abstention :		0	

8. DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

8.8 ENVIRONNEMENT

CONTRAT DE PRISE EN CHARGE ET DE TRAITEMENT DES GRAISSES, DES MATIÈRES DE CURAGE ET DES MATIÈRES DE VIDANGE COLLECTÉES PAR LA VILLE DU TRÉPORT – CONVENTION TRIPARTITE VILLE/ SMABL/ SOCIÉTÉ LHOTELLIER EAU HYDRA

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- **AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat avec le SMABL et la société Lhotellier Eau Hydra.**

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	23	
	Procurations	3	
	Votants	26	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	26
		Contre :	0
Abstention :		0	

7. FINANCES LOCALES

7.5 SUBVENTIONS

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION « UNION BOULISTE FEUQUIÉROISE »


LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **OCTROIE** une subvention exceptionnelle de 100€ par joueur, soit 300€ pour la participation des joueurs Tréportais au Championnat de France ;
- **PREND ACTE** que les crédits nécessaires sont disponibles à l'article 6748 du budget général de la commune.

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	23	
	Procurations	3	
	Votants	26	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	26
		Contre :	0
Abstention :		0	

La séance est levée à 19h30.

Le Maire,


Laurent JACQUES



Compte-rendu affiché et publié le

07 SEP. 2021